

Les paysans pointent du doigt la grande distribution. La chercheuse Dominique Barjolle analyse

# MARGES SOUS LA LOUPE

LENA WÜRGLER

**Agroalimentaire** ▶ Tout le monde en parle, mais personne ne les connaît vraiment. Les marges réalisées sur les produits agricoles cristallisent, de longue date, les tensions entre les différents acteurs du marché. Début décembre encore, un millier d'agriculteurs ont manifesté à Berne pour exiger, entre autres, des «prix plus équitables». Leur cible: la grande distribution, accusée à plusieurs reprises de réaliser des marges indécentes sur les produits de la terre.

Economiste agraire et chercheuse à l'Université de Lausanne (Unil), Dominique Barjolle et son équipe tentent, elles, d'apporter une base scientifique à ce débat depuis plusieurs années. Un premier rapport «très exploratoire» réalisé en 2023 a attiré l'attention du canton de Vaud. Ce dernier a alors mandaté l'Unil pour une deuxième phase de recherche, plus approfondie.

Rendue publique en octobre, cette nouvelle étude décortique les marges réalisées par chacun des acteurs de 26 chaînes d'approvisionnement agroalimentaire vaudoises, allant du pain au vin, en passant par les haricots, les œufs ou le tofu. Si elle rappelle que ses résultats ne sont pas représentatifs des filières concernées, Dominique Barjolle, coautrice du rapport, avoue toutefois avoir été particulièrement surprise par certains d'entre eux.

**Vous avez contacté 1000 personnes et entreprises, mais moins de 5% d'entre elles ont accepté de participer à votre étude. Comment expliquer cette «loi du silence»?**

**Dominique Barjolle:** De manière générale, les gens se disent très motivés à l'idée d'établir des prix justes, mais beaucoup moins à fournir leurs propres chiffres. Or, pour atteindre notre objectif, il était essentiel de pouvoir contacter tous les maillons d'une même filière. Nous demandions donc aux personnes rencontrées de nous donner le nom de leur acheteur afin que nous puissions le contacter. Souvent, c'est ça qui posait problème: même si l'anonymat était garanti, les agriculteurs ou intermédiaires craignaient que leur acheteur les identifie et uti-



Pour avoir des prix équitables, tous les acteurs de l'agroalimentaire devraient jouer le jeu de la transparence. KEYSTONE

lise les informations obtenues dans notre étude comme outil de pression.

**Que dit ce silence à propos de l'agriculture suisse, selon vous?**

Cela démontre que les acteurs ne travaillent pas en partenariat, mais sont enfermés dans des rapports de force inquiétants. Pour établir des prix équitables, il faudrait que tout le monde joue le jeu de la transparence. Il s'agit d'une condition de base pour obtenir la confiance de tous les acteurs des chaînes d'approvisionnement, du producteur au consommateur, et pour aboutir à une répartition plus équitable de la création de valeur. Cette transparence suppose une certaine fluidité dans les rapports entre les différents acteurs. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui: tout le monde s'accuse mutuellement de faire les plus grandes marges, de tirer la couverture à soi.



«Nous avons été surprises de constater que de nombreux acteurs navigaient à vue» Dominique Barjolle

**Plusieurs révélations médiatiques ont dénoncé les marges faites par les grands distributeurs. Mais dans votre étude, certains détaillants perdent aussi de l'argent...**

Il est vrai que cela arrive. Mais de manière générale, les paysans et les intermédiaires sont plus souvent déficitaires que les détaillants. Certains produits, par exemple le «chasselas entrée de gamme bio Suisse», ne rapportent rien à personne. C'est à se demander pourquoi ils sont encore produits... Nous avons en effet été surprises de constater que de nombreux acteurs naviguent à vue. Certains ont découvert pour la première fois, en participant à notre recherche, combien un produit leur coûtait ou leur rapportait vraiment.

**Comment est-ce possible?**

Beaucoup connaissent le résultat global de leur exploita-

tion ou entreprise, mais pas les marges ou pertes générées par un produit particulier. Par exemple, un moulin a appris avec notre recherche qu'il perdait de l'argent avec le pain mi-blanc. Il arrive aussi que des exploitations ou entreprises se voient contraintes de combiner des productions rentables avec des productions à perte pour trouver un équilibre économique.

**Un producteur de chasselas perd quand même plus de 27 francs par litre...**

Le marché du chasselas n'est pas facile: il est très concurrentiel et il y a souvent une surproduction. En l'occurrence, dans le cas que vous citez, le raisin est récolté à la main, sans machine, ce qui fait exploser les coûts de la main-d'œuvre. Ces coûts dépendent toutefois beaucoup du tarif horaire qui est pratiqué. Pour l'étude, nous sommes par-

ties sur une base de 35 francs de l'heure, mais dans de nombreux cas, l'agriculteur ne se rétribue pas autant. C'est un métier de passion, où les chefs d'exploitation ne comptent pas leurs heures et font beaucoup eux-mêmes.

**Comment expliquer que le tofu, lui, génère systématiquement des pertes pour le détaillant?**

Dans ce cas-là, il s'agit d'un détaillant qui tient absolument à proposer du tofu dans son assortiment. Peut-être qu'il réalise en parallèle de grandes marges sur d'autres produits, mais qu'il est intéressant pour lui d'avoir du tofu pour satisfaire et conserver ses clients. La filière du tofu montre en outre que, dans ce cas, les producteurs tirent plutôt bien leur épingle du jeu. C'est donc un créneau de niche intéressant pour l'agriculteur.

ESH MÉDIAS

## UN OBSERVATOIRE DES PRIX

**Le Conseil national a réitéré son souhait de donner suite à une initiative parlementaire en faveur d'un «observatoire efficace des prix dans les filières agroalimentaires». Une mesure a été mise en place au niveau européen en juillet.**

En 2022, à la suite des révélations médiatiques concernant les marges réalisées par Migros et Coop sur certains produits agricoles, l'ancienne conseillère nationale Isabelle Pasquier-Eichenberger (verts/GE) avait déposé une initiative parlementaire en

favor d'un «observatoire efficace des prix dans les filières agroalimentaires». Alors que la commission compétente du Conseil national avait décidé de donner suite au projet, celle du Conseil des Etats s'y était opposée – à une voix près – en août.

**Mais lors de la dernière session du Parlement, le Conseil national a réitéré son souhait de donner suite à cette initiative parlementaire, obligeant le Conseil des Etats à se prononcer une nouvelle fois l'année prochaine.**

Une telle mesure a été mise en place au niveau européen en juillet, en réponse aux préoccupations exprimées par les agriculteurs.

**La mission de cet «Observatoire européen de la chaîne agroalimentaire»: (ré)instaurer «un climat de confiance» entre tous les acteurs du secteur.**

Des suivis des marges ou des prix sont déjà en vigueur en France, en Belgique ou aux États-Unis, indiquait le quotidien *Le Temps* fin novembre.

LW

## «Des chiffres sur un malaise»

**Votre étude montre que les agriculteurs font souvent du profit uniquement grâce aux paiements directs. C'est un problème?**

**Dominique Barjolle:** A l'origine, les paiements directs n'ont pas été conçus pour rémunérer les produits, mais pour rémunérer des prestations que les paysans fournissent à la société. L'idée était d'éviter la course vers une agriculture de plus en plus intensive.

**Quelles sont les conséquences de ce constat pour les agriculteurs?**

En l'occurrence, si les paiements directs sont absorbés comme subventions aux produits, cela implique que

toutes les terres que les agriculteurs consacrent à autre chose – par exemple à l'entretien du paysage ou à la préservation de la biodiversité – ne leur rapportent absolument rien. Et que l'argent qu'ils devraient recevoir pour ça disparaît dans leur production.

**Ils ont donc des raisons d'être révoltés?**

Notre étude vient, en quelque sorte, mettre des chiffres sur un malaise exprimé depuis longtemps par les paysans, qui se sentent dévalorisés de ne pas réussir à vivre de leurs seuls produits. Leur colère est donc compréhensible.

LW